

### 43) Parc d'attraction et parc à thème

#### I. Périmètre

Les activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-catégorie 93 (93.21Z - Services des parcs d'attraction et parcs à thème).

Les activités de terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. activités d'hôtellerie, la restauration, les salles de spectacle, les Commerce, etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes est déclinée de la façon suivante :

- Parcs d'attraction et parc à thème - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment clos ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment semi-ouvert ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Zone technique et Atelier de maintenance ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Valeur par défaut.

#### II. Indicateurs d'intensité d'usage

##### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

##### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Attraction bâtiment clos », « Attraction bâtiment semi-ouvert » et « Zone technique et Atelier de maintenance » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation. Pour les sous-catégories « attraction bâtiment clos » et « attraction bâtiment semi-ouvert », celle-ci est la consommation annuelle réelle des équipements d'attractions (kWh/an), obtenues par sous comptage, incluant les consommations d'éclairage, rapportée à la surface de plancher du bâtiment.

#### III. Valeurs absolues

##### « Sous-catégorie “Parc d'attraction et parc à thème - Administration et bureaux (Bureaux Standards)”

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 50 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>						<b>Part_USE_variable= 0,77</b>						
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon						<b>Indicateur d'intensité d'usage étalon</b>						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) x (Part_USE_variable x (T_occ / T_occ<sub>étalon</sub>) x (Surf_poste<sub>étalon</sub> / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

**Nota :** **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

##### « Sous-catégorie “Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment clos”

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code 93.21Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	69	75	73	65	69	71	77	73	94	107	109	58	111
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	77	83	79		75	73	77	71	61	76			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		93	85			77	79	71				46	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		108	97			87	87	77				63	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			105			95	91	83					
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 150 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>												
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon						<b>Indicateur d'intensité d'usage étalon</b>						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				4 284			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				4 284	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE_réelle</b>				150			Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE<sub>étalon</sub></b>				150	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (DE_réelle / DE<sub>étalon</sub>) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

**Nota :** **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment semi-ouvert” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code 93.21Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	23	23		23	23	23	23	23	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		23	23			23	23	23					23
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		23	23			23	23	23					23
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			23			23	23	23					

  

Composante USE	USE étalon = 150 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	4 284					Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					<b>4 284</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	150					Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>					<b>150</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (DEréelle / DEétalon) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

CVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à la l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d'attraction et parc à thème - Zone technique et Atelier de maintenance” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code 93.21Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					

  

Composante USE	USE étalon = 62 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,51										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744					Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	32					Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>					<b>32</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d'attraction et parc à thème - Valeur par défaut” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code 93.21Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon																				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon																				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	4 284					Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					<b>4 284</b>										
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																					

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon